

TREMPÜN

Un toit, un emploi, un accompagnement

RAPPORT D'ACTIVITÉ



2025

SOMMAIRE

La gouvernance associative.....2

Organigramme.....3

Rapport Moral.....4

Rapport d'activité:

- SIAO.....6
- Pôle Hébergement.....10
- Pôle Logement.....17
- Pôle Insertion par l'Activité Économique (IAE).....22
- Pôle Accompagnement socio-professionnel (ASP).....33

Ressources Humaines.....38

Données financières.....41

Ils nous soutiennent.....46

LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

Tremplin est une association loi 1901 sans but lucratif et reconnue d'intérêt général. Elle est administrée par un conseil d'administration, élu par l'assemblée générale des adhérents. Le conseil d'administration élit un bureau : il définit les orientations stratégiques et contrôle la gestion de Tremplin.

LE BUREAU

Jean-François GRENIER - Président

Christian OTT - Trésorier

Marie Françoise HEGOBURU - Trésorière adjointe

Christine PIOTTE - Secrétaire

Agnès BUREAU - Vice-présidente Parcours Emploi

Philippe POBEL - Vice-président Pôle Accompagnement Socio-professionnel

Jean DUCOS - Co Vice-président Pôle Hébergement et Pôle Vie associative et bénévolat

Denis LORIN - Co vice-président Pôle Hébergement et Pôle Vie associative et bénévolat

LES AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bénédicte CARRÉ

Pascal HACKL, représentant Secours Catholique

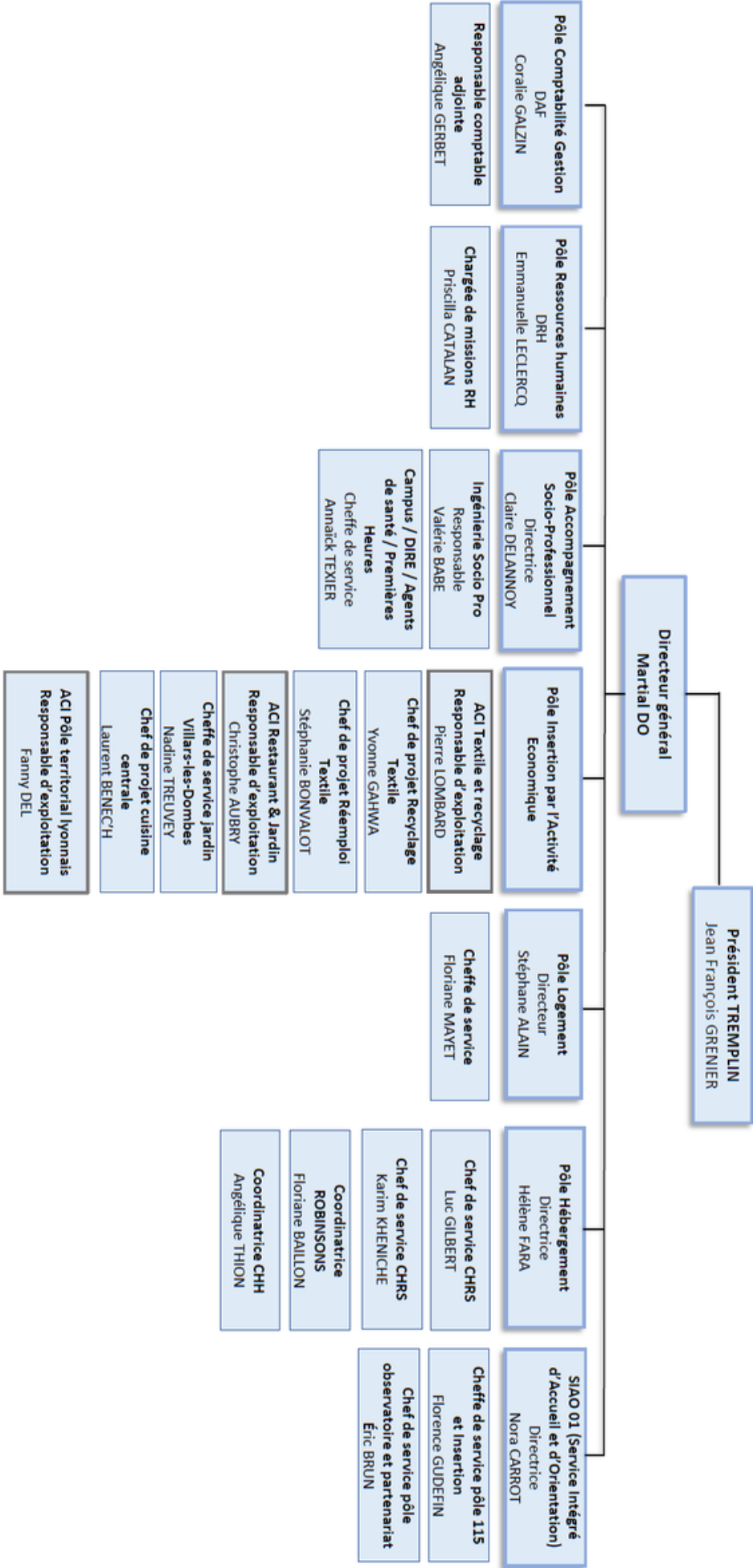
Claire NALLET, membre associé

TREMPLIN MEMBRE DU GROUPE CAURISS

Le Groupe CAURISS (Collectif d'Associations Unies pour la Réinsertion et les Initiatives Sociales et Solidaires) réunit des acteurs de l'économie sociale et solidaire engagés auprès des publics en difficulté. Il regroupe plusieurs associations : Tremplin, l'Accueil Gessien, l'entreprise d'insertion Covetech 01, Les Enfants de Bohème et depuis fin 2025 l'association Relais Enfants Parents de l'Ain. Elles mutualisent des ressources, et portent des projets communs. Le fonds de dotation CAURISS est un outil du groupe.



ORGANIGRAMME (JUIN 2026)



RAPPORT MORAL



Je souhaite avant tout **remercier l'ensemble des directeurs et de leurs équipes** : salariés en insertion ou salariés permanents, tous, salariés de notre association pour l'énergie et la qualité du travail fourni chaque jour, dans des conditions souvent difficiles, aux services de chacun. Ce sont aussi vous tous, **les bénévoles, qui intervenez au quotidien à leurs côtés et qui permettez de garder cet esprit qui nous est cher**, pour permettre l'accueil et l'accompagnement des milliers de personnes qui ont utilisé un de nos services.

Vous pourrez voir que cette année 2025 a été marquée une nouvelle fois par **des moments de réussite et de succès, mais aussi par des événements qui sont venus impacter et déstabiliser l'ensemble de notre association, tant sur le plan humain que sur le plan structurel** : perte importante de financement, arrêt de dispositifs, agressions, incendie, achat de l'hôtel Kyriad, création de nouvelles formes d'accompagnement, création d'un organisme de formation, organisation de deux grandes braderies...

Je pourrais poursuivre cette énumération qui vient juste s'ajouter au quotidien des équipes dans leurs activités respectives : le logement et l'accompagnement d'hommes, de femmes et de familles ou de femmes victimes de violences, l'hébergement, l'accueil, l'orientation et la formation chaque jour d'une centaine de personnes, la réalisation et le service de milliers de repas avec les productions de légumes de notre jardin, le tri et la vente de plus d'un millier de tonnes de textile au cœur d'un projet qui ne cesse de se développer : Textile 360, et les fonctions supports, au cœur du dispositif, qui font tourner la machine (tableaux, compta, reporting et contrats...) Avec toujours et chaque fois une ambition commune, **offrir aux personnes que nous accompagnons : un toit, un emploi, un accompagnement adapté.**

Pourtant il m'apparaît nécessaire à l'occasion de cette Assemblée Générale de prendre un temps pour essayer de comprendre et analyser ces événements. Ils pourraient paraître être la suite des années précédentes et être le continuum de la trajectoire que nous connaissons depuis plus de 10 ans, des années fastes d'autres moins : un déficit contenu, malgré un **retrait de 700K€ de financement** ; des activités qui évoluent et se remplacent ; et les **aléas de l'accompagnement de personnes très fragiles et souffrant parfois de problèmes psychiatriques.**

Si nous acceptons de regarder la situation d'un peu plus haut et de resituer ces événements dans un contexte national nous pouvons voir que l'ensemble du secteur est impacté. Selon l'Observatoire National de l'Économie Sociale et Solidaire, le secteur associatif représente 1.8 million de salariés et 16 millions de bénévoles. 2025 a vu disparaître plus de 12 000 emplois, faisant écho à 1 milliard d'euros de baisse de financement qui faisaient suite à 2.2 milliards de baisse les deux années précédentes et des niveaux jamais atteints d'établissements placés en redressement judiciaire.

Pourtant nous sommes témoins que les besoins augmentent...

Quand les représentants que nous avons élus, responsables des collectivités locales, nous perçoivent comme des structures caritatives vivant de subventions accordées généreusement par les pouvoirs publics ou, dans le meilleur des cas, comme un prestataire pour réaliser des missions qu'ils n'assument pas. Nous devons les convaincre de devenir des partenaires dans un partage de missions compris et assumé.

Quand les excédents des exercices comptables sont vus comme des bénéfices pris sur des financements trop généreux, nous devons leur expliquer que **nos structures sont des entreprises qui doivent assumer des décalages de paiement**, de parfois plus d'un million d'euros, et prendre sur leur fonds propres la majeure partie de leur besoin de fonctionnement, et qui sommes soumises au droit du travail, nous imposant de nombreuses contraintes salariales et sociales décidées par les mêmes pouvoirs politiques.

Quand nos responsables politiques annoncent des centaines de millions d'économies, que nous attendons des mois que le budget de l'État soit voté permettant la validation ou non de dispositifs déjà engagés et qui seront ou non financés, **aucun plan d'impact n'est fait !**

Comment construire des choses solides, cohérentes au service des personnes les plus en souffrance ?

Nous nous sommes engagés à leur offrir un toit, un emploi, un accompagnement, il nous faut poursuivre ce chemin !

Chers adhérents, c'est porté par votre soutien qu'il nous appartiendra, dans les mois qui viennent, de **trouver de nouvelles trajectoires, de nouveaux partenariats qui pourront nous permettre de poursuivre le développement décidé et porté par l'ensemble des acteurs de notre association.**

Notre avenir se construit chaque jour, nous en sommes les acteurs au service de tous.



Jean-François GRENIER - Président

Service intégré d'accueil et d'orientation

SIAO



2025

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ

Dans chaque département est mis en place, sous l'autorité de l'État, un dispositif de veille sociale chargé d'accueillir les personnes sans abri ou en détresse. La mission du SIAO est de centraliser l'ensemble des demandes d'hébergement et de logement accompagné, et d'orienter de manière équitable les ménages vers les dispositifs les plus adaptés à leur situation dans le cadre d'une politique d'orientation prioritaire vers le logement.

Le SIAO 01 est organisé autour de trois pôles :

- **Le pôle Urgence/Insertion** : Il s'occupe de l'accueil téléphonique via **le numéro d'urgence 115** des personnes dépourvues de solution d'hébergement ou de logement : à partir d'une évaluation « flash », l'écouterait 115 met tout en œuvre pour apporter une réponse de mise à l'abri adaptée (en fonction des places d'hébergement d'urgence disponibles à l'échelle du département). Il s'occupe également de centraliser et coordonner les demandes d'hébergement d'insertion et de logement accompagné/adapté transmises au SIAO via une Fiche de liaison (FDL) réalisée par un travailleur social, et de préconiser et/ou orienter les demandeurs vers le dispositif le plus adapté à leur situation.
- **Le pôle Logement** : depuis février 2020, le SIAO 01 porte le **dispositif d'identification des publics prioritaires à l'accès au logement social** (ancien « label prioritaire »). Selon une grille de critères sociaux-économiques, certains ménages peuvent bénéficier d'un « coupe-file » dans leur démarche d'accès à un logement social, via une Fiche d'identification public prioritaire (Fipp) transmise par un travailleur social.
- **Le pôle Observatoire & Partenariat** : transversal aux différentes activités du SIAO 01, il a en charge l'observation sociale des publics en difficulté sur leur parcours résidentiel sur le département, la production de données quantitatives et d'analyses qualitatives, afin de mieux identifier les enjeux relatifs à la lutte contre la précarité résidentielle. Il est également en charge du site web du SIAO (<https://www.siao01.fr/>) et de l'animation du partenariat via la formation des partenaires au logiciel spécifique du SIAO : SI-SIAO et une veille sur les fonctionnalités techniques de cet outil.

QUE S'EST-IL PASSÉ EN 2025?

Naissance du pôle observatoire & partenariat

Cette année, l'observatoire est devenu le « pôle observatoire et partenariat » avec le recrutement d'une experte en systèmes d'information et d'une assistante administrative et communication. En plus de l'activité de reporting, ce pôle a réalisé :

- **plusieurs enquêtes flash** comme des éléments d'observation sociale pour la révision de la CIL de Haut Bugey Agglomération.
- une étude sur les besoins en IML/sous-location dans le département et lancé une campagne d'entretiens auprès d'usagers en hébergement d'insertion et intermédiation locative
- **7 sessions de formation** au logiciel SI-SIAO, contribué à la mise en service au niveau national du nouveau module « offre » du SI-SIAO et pris en charge la délégation support/assistance de premier niveau pour les utilisateurs de l'Ain.

Renouvellement de l'Accord collectif départemental (ACD 2023-2025)

En 2025, le SIAO a participé activement aux travaux de renouvellement de l'ACD, dispositif partenarial visant à faciliter un accès prioritaire au logement social pour les personnes confrontées à des difficultés sociales ou économiques, aux côtés de la DDETS, de l'inter-bailleur, d'Action Logement et du Conseil départemental de l'Ain.

Un audit du SIAO 01 conduit par le service DICA de la DREETS

L'audit partenarial, commandité par la DDETS 01, a mis en exergue, à travers une cartographie des risques, la **qualité de l'organisation du SIAO de l'Ain**. Il souligne toutefois **une tension significative sur les effectifs au sein de l'équipe des référentes de parcours résidentiel**. En effet, on note **une augmentation des places d'hébergement d'urgence** ces dernières années, entraînant une hausse du nombre de personnes suivies, ainsi qu'un développement des dispositifs de logement adapté. À ce jour, seules deux référentes assurent cette mission à l'échelle départementale et pour l'ensemble des partenaires.

Vers la signature de conventions tripartites

Suite à la signature fin 2024 d'un accord-cadre entre la Dihal*, l'Unafo** et l'Unhaj*** pour la mise à disposition aux SIAO des places du contingent préfectoral en résidence sociale (RS) et Foyer Jeunes Travailleurs (FJT), le SIAO de l'Ain et les différents opérateurs concernés sur le département ont engagé une série de rencontres. Cela doit aboutir à **la signature courant 2026 de conventions tripartites**, lesquelles concerneront, au-delà des seuls opérateurs de résidence sociale et Foyer Jeunes Travailleurs, l'ensemble des partenaires du SIAO.

Vers la création d'un Comité stratégique partenarial

Conformément à l'instruction du Gouvernement en date du 31 mars 2022, le Comité Responsable du Plan (COREP) du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) a décidé en 2025 d'une nouvelle gouvernance pour le SIAO 01, avec la **création d'un comité stratégique partenarial** composé de différents collèges dont un collège des collectivités territoriales. Son installation est prévue en 2026.

CHIFFRES CLÉS

	2022	2023	2024	2025
<i>Nombre de demandes d'HU au 115 (valides ou non)</i>	8 273	11 486	12 715	13 233
<i>Nombre de réitérations d'appel au 115</i>	846	1 271	895	632
<i>Nombre de demandes de prestations 115</i>	57	55	54	49
<i>Total des demandes au 115</i>	9 176	12 812	13 664	13 914
<i>Taux d'évolution (n-1)</i>	+13%	+40%	+7%	+2%
<i>Total des demandes d'insertion transmises au SIAO</i>	968	1 128	1 257	1 264
<i>Taux d'évolution (n-1)</i>	-14%	+17%	+11%	+1%
<i>Nombre de Fipp transmises au SIAO</i>	1 591	1 826	1 791	1 552
<i>Nombre de tiers-labellisations transmises au SIAO</i>	189	215	256	175
<i>Total des demandes de reconnaissance public prioritaire</i>	1 780	2 041	2 047	1 727
<i>Taux d'évolution (en n-1)</i>	-1%	+15%	+0%	-16%
<i>TOTAL DES DEMANDES AU SIAO</i>	11 924	15 981	16 968	16 905
<i>Taux d'évolution (en n-1)</i>	+8%	+34%	+6%	-0%

*Dihal : Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement

**Unafo : Union professionnelle représentant les gestionnaires de logements accompagnés

***Unhaj : Union nationale pour l'habitat des jeunes

Note 1 : Pour les demandes sur le volet urgence 115, on comptabilise 1 demande/ménage/jour. Les réitérations d'appel comptabilisent les demandes de changement de structure ou de secteur de la part de ménages déjà hébergés. Les demandes de prestations ne sont comptabilisées comme telles que si elles ne s'accompagnent d'aucune demande d'hébergement.

Note 2 : Pour les demandes sur le volet RPP, la baisse observée en 2025 s'explique au moins partiellement par la mise en place d'une nouvelle organisation : afin de réduire les délais de traitement, un contrôle systématique est désormais effectué par le SIAO logement dès réception de la demande. Les demandes non conformes pour dossier incomplet sont retournées au prescripteur avec la mention des éléments à compléter et, en l'état, ne sont pas comptabilisées dans les demandes reçues.

En 2025, **1 692 ménages différents ont fait au moins une demande d'hébergement d'urgence (HU) au 115 de l'Ain** (contre 1 644 en 2024), soit 2 444 personnes différentes (comme en 2024), ce qui représente près de 4 Aindinois sur 1 000. On observe dans le même temps une légère hausse des taux de réponses positives du 115 et taux d'admission en HU : 60% des personnes ayant fait au moins une demande d'HU sur l'année ont eu, en retour, au moins une proposition d'hébergement sur l'année par le 115 (contre 57% en 2024). 36% ont été admis au moins une fois en HU (contre 33% en 2024).

Sur les **1 221 demandes d'insertion** ayant donné lieu en 2025 à une ou plusieurs préconisations par le SIAO, 39% ont été dirigées vers du logement autonome, 38% vers de l'hébergement d'insertion, 20% vers des dispositifs logement accompagné/adapté (en ne considérant ici que les préconisations logement accompagné non associées à une préconisation logement autonome). En baisse depuis plusieurs années, le nombre d'admissions en HI par orientation du SIAO 01 a connu une légère augmentation en 2025 (71 contre 63 l'année précédente). Inversement, le nombre d'admissions en pensions de famille ou résidence accueil a connu une baisse sur 2025, après plusieurs années de hausse (40 contre 56 l'année précédente).

Concernant la réception des premières prescriptions, le délai entre la réception et le début d'instruction de la demande, en progressive hausse (pour atteindre 50 jours en septembre 2025), a été fortement raccourci au dernier trimestre (pour atteindre 22 jours en décembre 2025). **1 237 ménages ont été reconnus publics prioritaires** quand 1 110 ont été radiés par le SIAO (dont 693 pour attribution d'un logement). Au 05/01/2026 on comptait alors 1 235 ménages inscrits dans le vivier SYPLO (Système Priorité Logement) dans l'attente d'une attribution de logement social (ce qui représente 2 789 personnes différentes, soit près de 4 aindinois pour 1000).

HÉBERGEMENT

URGENCE ET
INSERTION



2025

HÉBERGEMENT : DES DISPOSITIFS AU CŒUR DES PARCOURS DE PRÉCARITÉ

Les personnes accueillies au sein du pôle hébergement présentent des situations diverses, souvent marquées par des ruptures de parcours, une absence de logement ou des difficultés sociales et économiques importantes.

Face à cette diversité, les dispositifs portés par l'association visent à proposer des réponses adaptées à différents moments des parcours : accueil, mise à l'abri, accompagnement et insertion. Ces dispositifs s'articulent entre eux afin d'assurer une continuité de prise en charge, tout en s'adaptant aux besoins et aux situations de chacun.

Cette organisation permet de répondre aux situations d'urgence, de stabiliser les parcours et de favoriser, lorsque cela est possible, l'accès à un logement et à l'emploi.

ACCUEILLIR : UN PREMIER POINT D'APPUI

L'Accueil de jour constitue un espace d'**accueil inconditionnel**, accessible à l'ensemble des publics relevant du périmètre de l'AMI. Il représente souvent le premier lieu de contact avec les services de l'association pour des personnes en situation de rue ou de grande précarité. Il permet avant tout de proposer un lieu où venir, se poser et être accueilli, sans exigence préalable.

Les personnes peuvent accéder à des **prestations essentielles** telles que les douches, la lessive, le vestiaire, ainsi qu'à des boissons chaudes et des temps de convivialité. Ces services répondent à des besoins immédiats mais participent également à restaurer des conditions de vie dignes.

L'Accueil de jour propose également un **accompagnement vers l'accès aux droits**, un soutien dans les démarches administratives et des orientations vers les dispositifs adaptés.

Au-delà des prestations proposées, il joue un rôle essentiel dans la **création de lien**, en permettant d'engager une relation de confiance et de faciliter l'entrée dans un parcours d'accompagnement.



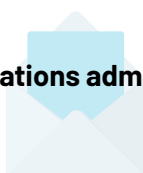
10 047 accueils

3 044 tickets repas restaurant social

soit une hausse de 70%



776 domiciliations administratives



108 fiches de liaisons SIAO



197 dossiers d'expulsion



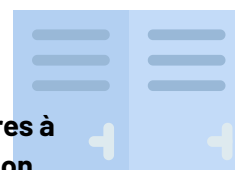
2 482 lessives



2 037 douches



43 vestiaires à disposition



QUE S'EST-IL PASSÉ EN 2025?

En 2025, il a été annoncé que le financement du poste d'adulte relais affecté à l'Accueil de jour ne serait pas reconduit.

Cette décision, dont l'impact interviendra en 2026 avec la suppression du poste, a conduit l'équipe à engager une réflexion sur l'organisation du service afin de maintenir la qualité de l'accueil et de l'accompagnement proposés.

RÉPONDRE À L'URGENCE : METTRE À L'ABRI

Les dispositifs d'Hébergement d'Urgence Hivernal (HUH) ou centres d'hébergement hivernaux (CHH) constituent une réponse essentielle pour les personnes sans domicile durant la période la plus froide de l'année, du 1er novembre au 31 mars.

Au-delà de la mise à l'abri, ces dispositifs offrent un cadre sécurisant, garantissant l'accès aux besoins fondamentaux : hébergement, alimentation et hygiène. Ils permettent ainsi de protéger les personnes des risques liés au froid et à l'isolement, tout en proposant un environnement stable et encadré.

Le dispositif Tremplin s'appuie sur **deux structures** situées à Bourg-en-Bresse :



CHH Brou

public masculin isolé ou couples sans enfant
- 60 places -



CHH Nodet

public familles et femmes isolées
- 99 places -

Cette organisation permet d'adapter les modalités d'accueil à la diversité des situations et de proposer une prise en charge sécurisante.

Au-delà de la réponse immédiate à l'urgence, ces structures permettent également d'engager un premier travail d'accompagnement : accès aux droits, orientation vers les dispositifs existants, maintien ou recréation du lien social.

Ainsi, les CHH constituent un point d'appui important dans les parcours, en permettant à la fois de protéger, de stabiliser temporairement les situations et de préparer l'orientation vers des dispositifs d'accompagnement plus durables.

FIN DU PLAN HIVER 2024/2025

Nodet entre le 1er janvier et le 30 avril 2025



13 hommes



59 femmes



38 enfants

110 personnes accueillies en 2025 dont

- 76 ménages généralistes (en situation régulière)
- 43 personnes en situation de vie à la rue, 30 fin d'hébergement chez un tiers à l'entrée
- 137 sorties en 2025 dont 27 pour des personnes déjà là en 2024 : majoritairement vers l'hébergement d'urgence (CHRS)

Brou entre le 1er janvier et le 30 avril 2025

- 74 hommes isolés
- 49 personnes généralistes (en situation régulière)
- 58 personnes connaissaient un parcours de rue à l'entrée
- Majorité de retour à la rue

QUE S'EST-IL PASSÉ EN 2025?

En novembre 2025, le CHH de Brou a ouvert sur l'expérimentation d'une nouvelle organisation sous la forme d'une halte de nuit, avec une fermeture du site en journée (de 10h à 17h) et un accueil recentré sur la soirée et la nuit.

Ce nouveau fonctionnement fait suite aux constats des années précédentes, marquées par des situations de tension et des comportements agressifs ayant pu fragiliser les conditions d'accueil, tant pour les professionnels que pour les personnes hébergées.

Cette évolution a permis de renforcer le cadre d'accueil et de favoriser un climat plus apaisé, contribuant à de meilleures conditions pour les personnes hébergées et les professionnels.

ACCOMPAGNER ET STABILISER : LE RÔLE DU CHRS

Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) constitue un dispositif central du pôle hébergement. Il propose un accompagnement global à des personnes en situation de précarité, orientées principalement par le SIAO.

Le CHRS s'appuie sur plusieurs modalités d'accueil :

- deux sites collectifs situés à Bourg-en-Bresse (Eternaz) et à Viriat (FAST Hôtel),
- des logements en diffus permettant un accompagnement vers davantage d'autonomie.

Les publics accueillis sont variés : personnes isolées, couples et familles.

L'accompagnement, assuré par des travailleurs sociaux référents, porte sur l'ensemble des dimensions de la situation : accès aux droits, santé, ressources, parcours résidentiel et insertion. Chaque personne bénéficie d'un accompagnement individualisé, construit à partir d'un diagnostic partagé et d'un projet personnalisé.

Le CHRS articule des places d'urgence et des places d'insertion, permettant d'adapter les modalités d'accueil et la durée d'accompagnement.

Le travail engagé intègre également les dimensions d'accès au logement et à l'emploi, en lien avec les partenaires du territoire et les ressources mobilisables.

Hébergement d'urgence

Total places HU 2025 110 places	
COSA HU diffus *	39
FWV	6
DGF HU (CPOM) **	65
TOTAL	110

Hébergement d'insertion

Total places HI 2025 39 places	
DGF HI (CPOM) **	39
TOTAL	39

*Convention annuelle

**Places pérennes

Nombre total de personnes* prises en charge sur une année

	2024	2025
HU	239	229
HI	66	60
Total	305	289

En 2025, les sorties du CHRS se caractérisent principalement par des départs volontaires (35 situations) et un accès au logement public (36 situations), tandis que les exclusions poursuivent leur diminution (14 contre 22 en 2023), traduisant une évolution des modalités d'accompagnement et des issues de parcours.

Nombre d'entrées et de sorties sur l'année 2025

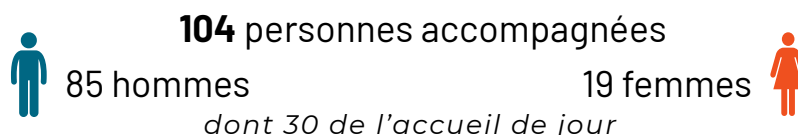
	2024	2025
Nombre d'entrées HU	133	124
Nombres de sorties HU	155	114
Nombres d'entrées HI	28	29
Nombres de sorties HI	25	29

FAVORISER L'ACCÈS AU LOGEMENT ET À L'INSERTION

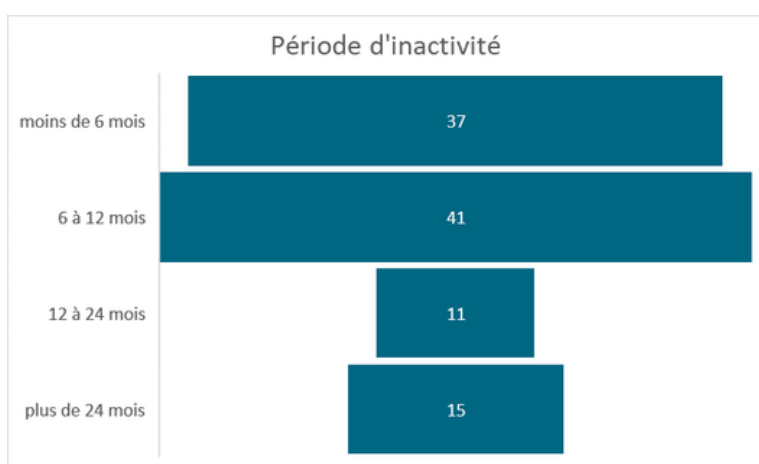
L'ensemble des dispositifs du pôle hébergement contribue, à différents niveaux, à **favoriser l'accès au logement et à l'insertion professionnelle**.

Ces dimensions sont travaillées de manière transversale, dès l'accueil et tout au long de l'accompagnement, en fonction des situations et des capacités des personnes.

L'intervention de la **conseillère en insertion professionnelle** (CIP), mise en place en 2025, vient renforcer cette dynamique. Elle propose un accompagnement individuel et collectif, en lien avec les partenaires de l'emploi, afin de soutenir les démarches d'insertion professionnelle.



À l'entrée dans le dispositif, la majorité des personnes présentaient une période d'inactivité significative :



L'accompagnement s'est traduit par la mise en œuvre de **27 actions collectives** ayant mobilisé 90 participants (forums, visites, sessions emploi, mobilisations professionnelles, présentations partenaires) ainsi que **104 actions individuelles** concernant 50 participants (actualisations France Travail, sessions CV ciblé, visites à domicile).

ACCOMPAGNER LES SITUATIONS DE GRANDE MARGINALITÉ

Le **dispositif Robinson** s'adresse à des personnes en situation de **grande marginalité, durablement éloignées des dispositifs d'hébergement et d'insertion classiques**. Il concerne des publics présentant des problématiques complexes, notamment liées à la santé, aux addictions ou à des ruptures importantes de parcours, rendant difficile leur inscription dans les dispositifs de droit commun.

Le dispositif propose un accompagnement renforcé, pluridisciplinaire et adapté au rythme des personnes. Il repose notamment sur une démarche d'« aller-vers », visant à maintenir le lien et à proposer un accompagnement au plus près des besoins.

Robinson ne constitue pas une extension de l'offre d'hébergement existante, mais une réponse spécifique à des situations qui ne trouvent pas de solution dans les dispositifs classiques.

Ce dispositif s'inscrit donc en complémentarité avec les autres actions du pôle hébergement (accueil de jour, maraudes, CHRS) et contribue à maintenir un lien avec des publics particulièrement éloignés des structures.



16 hommes

23 personnes accueillies

7 femmes



dont 5 couples

Sur l'année 2025, ont été observées les situations suivantes :

- 2 décès (1 homme, 1 femme)
- 2 incarcérations de longue durée (1 homme)
- 1 sortie positive vers le CHRS (1 homme)
- 2 ports de bracelets électroniques (1 homme, 1 femme)

Ces éléments rappellent la grande vulnérabilité sanitaire, sociale et judiciaire du public accompagné, ainsi que la coexistence de sorties subies et de sorties plus stabilisantes.

4 personnes engagées sur le dispositif Premières heures en chantier :

- 2 interruptions de contrat en cours d'année 2025
- 1 bascule vers un CDDI classique (26h/semaine)
- 1 personne toujours en poste au 31 décembre 2025

On observe une diversité d'issues : interruptions, maintien, et montée en charge vers un contrat de droit commun.

QUE S'EST-IL PASSÉ EN 2025?

L'année 2025 marque une étape importante pour le dispositif Robinson, avec l'annonce de sa pérennisation. Cette décision vient reconnaître la pertinence de cette réponse spécifique à destination des publics en situation de grande marginalité, ainsi que la nécessité de maintenir des dispositifs adaptés à ces situations.

Dans cette dynamique, un nouveau site a également été identifié, permettant d'envisager une évolution du dispositif et un renforcement de ses capacités d'accueil et d'accompagnement.

Repas de fin d'année du dispositif Robinson



RESSOURCES HUMAINES DU PÔLE HÉBERGEMENT

Le pôle hébergement s'appuie sur une **équipe pluridisciplinaire** de professionnels engagés dans l'accompagnement des personnes en situation de précarité. Si les fonctions supports ne relèvent pas directement du pôle, leur contribution est essentielle au bon fonctionnement des dispositifs et à la qualité des accompagnements proposés.

L'année 2025 a été marquée par plusieurs évolutions importantes :

- Le recrutement d'une assistante de service social dédiée aux situations complexes a permis de renforcer l'accompagnement des publics les plus vulnérables et d'apporter un appui spécifique aux équipes.
- Le recrutement d'une conseillère en insertion professionnelle (CIP) a permis de développer un accompagnement plus structuré autour de l'accès à l'emploi et à la formation.

Par ailleurs, l'arrivée d'un chef de service est venue consolider l'organisation du pôle, en renforçant la coordination des équipes et le pilotage des dispositifs.

Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte d'**adaptation permanente des pratiques, face à la complexité des situations accompagnées** et à l'évolution des besoins.

Un travail a également été engagé autour du renforcement de la coordination, du partage des pratiques et de la construction d'une culture commune, afin de soutenir les professionnels dans l'exercice de leurs missions et de garantir la cohérence des interventions.

CONCLUSION

L'ensemble des dispositifs du pôle hébergement s'inscrit dans une logique de complémentarité, permettant de proposer des réponses adaptées aux différentes situations rencontrées.

De l'accueil de jour à l'hébergement, de l'accompagnement social à l'insertion professionnelle, ces dispositifs contribuent à **sécuriser les parcours**, à **favoriser l'accès aux droits** et à **accompagner les personnes vers des solutions durables**.

Cette organisation permet d'assurer une continuité dans les prises en charge et de répondre au plus près des besoins des personnes accompagnées. Elle s'appuie également sur un **réseau de partenaires** mobilisés à chaque étape du parcours, contribuant à la qualité et à la cohérence des accompagnements proposés.

Enfin, **l'engagement d'une équipe de bénévoles**, dynamique et force de proposition, constitue un appui essentiel à l'ensemble des activités du pôle. Par leur présence, leur disponibilité et la qualité des liens qu'ils créent, ils viennent compléter l'action des intervenants sociaux au plus près des personnes, contribuant ainsi à renforcer la dimension humaine de l'accompagnement.

LOGEMENT

LOGEMENT ACCOMAGNÉ



2025

UN CONTEXTE D'EXERCICE EXCEPTIONNEL : DE L'ÉPREUVE À LA RÉSILIENCE

L'année 2025 restera marquée pour le Pôle Logement par une intensité rare, éprouvant tant les structures que les individus. Deux événements majeurs ont impacté le pôle :

- Juillet 2025 : Une **agression grave visant le directeur de pôle** lors d'une réunion d'équipe sur le site de la Pension de Famille de Saint-Denis-lès-Bourg. Cet **acte sans précédent a mis en lumière la vulnérabilité des professionnels et a nécessité la mise en place immédiate de mesures de prévention renforcées et d'un accompagnement post-traumatique.**
- Septembre 2025 : **Un incendie** au sein de cette même Pension de Famille, imposant le relogement d'urgence de l'ensemble des résidents durant plusieurs mois.

Malgré ces crises, l'activité ne s'est pas interrompue. Le pôle a fait preuve d'une résilience remarquable, portée par la solidarité des équipes et une capacité d'adaptation constante. Le maintien de la qualité de l'accompagnement a été le fil conducteur de cette année, prouvant la force du collectif face à l'adversité.

PANORAMA DES DISPOSITIFS ET FAITS MARQUANTS

En 2025, le Pôle Logement a géré une palette de dispositifs adaptés à la diversité des publics fragiles.

ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS SPÉCIFIQUES

Accueil Provisoire des Jeunes Majeurs (APJM)

Mise en œuvre de 75 places ayant permis d'accueillir 114 jeunes sur trois territoires. Le dispositif joue un rôle clé dans la fluidification des parcours des Mineurs Non Accompagnés (MNA) en lien avec le Département de l'Ain.

Financement Conseil Départemental de l'Ain / Direction Enfance / Famille

Victimes de Violences Intrafamiliales (ALT VVI)

Un accompagnement maintenu dans un contexte de forte sollicitation, réaffirmant l'expertise de l'association Tremplin sur cette thématique. Nous mettons en œuvre 4 logements, pour 16 places, dans 4 communes différentes réparties sur les territoires de : Val de Saône, Dombes et Bresse.

Financement DDETS de l'Ain.

ALECSI

Nouveau dispositif 2025, ALECSI, construit sur le modèle de la plateforme d'accompagnement au logement (PAL), permet d'accompagner des publics en souffrance psychologique dans le parc social (uniquement). ALECSI version Tremplin met en œuvre une infirmière et une psychologue.

Financement DDETS de l'Ain.

La réinstallation des Réfugiés

Dispositif construit autour d'une intervention globale : l'apprentissage de la langue, le logement, le soin (physique et psychique), la découverte du territoire, la formation professionnelle et l'accès à l'emploi. Après une année 2024 marquée par les jeux Olympiques et une baisse organisée des arrivées sur le territoire national (moins 33%), baisse que nous avons supportée en conservant notre équipe afin de ne pas déséquilibrer un dispositif sensé revenir à la normale l'année suivante, l'année 2025 s'annonçait sous de meilleurs auspices. Malheureusement, nous avons été informés en janvier 2026 que le nombre d'arrivées au niveau national, comme local, allait être divisé par 5 en 2026 et 2027 et que la réorganisation qui en découlait engendrait notre sortie du dispositif. Nous fermerons donc ce dernier en décembre 2026 après la fin de prise en charge du dernier ménage accompagné.

Nous sommes naturellement déçus, tant par la réduction drastique des arrivées sur le territoire national, qui n'est en rien synonyme de la fin d'un problème ou d'un besoin identifié, que par la manière dont les choses ont été organisées.

Financement Fonds Asile Migration et Intégration (FAMI)

INSERTION PAR LE LOGEMENT ET INTERMÉDIATION LOCATIVE

Intermédiation Locative Plus

L'année a vu l'ouverture de 20 places d'IML Plus, offrant un accompagnement social renforcé pour des publics très éloignés du logement.

Financement DDETS de l'Ain.

Intermédiation Locative (IML)

L'obligation qui est la nôtre de ne plus intégrer de logements relevant du parc public a engendré une baisse du nombre de logements dédiés à ce dispositif. Pour autant, nous avons travaillé à développer notre parc privé qui représente, au 31 décembre 2025, 35% de la totalité du parc utilisé. Tout comme pour la sous-location, 10 places sont réservées aux jeunes sortant du dispositif d'APJM. Ces places jouent un rôle clé dans la fluidification des parcours des Mineurs Non Accompagnés (MNA) en lien avec le Département de l'Ain.

Financement DDETS de l'Ain.

Plateforme d'Accompagnement Logement (PAL)

Malgré un contexte de baisse des financements, la plateforme a poursuivi sa mission de sécurisation des parcours et de prévention des expulsions. En 2025, elle atteint et dépasse même légèrement l'objectif de 392 mesures sur l'année. Plus important, 2025 est l'année durant laquelle nous enregistrons le plus de nouvelles prescriptions depuis la création de la PAL en 2021

Financement DDETS de l'Ain et Conseil Départemental de l'Ain.

ASLL Action Logement

Dispositif très proche dans sa philosophie de la PAL, l'ASLL Action Logement représente peu de mesures par an (une dizaine) et toutes exclusivement prescrites par Action Logement pour un public relevant de sa sphère d'intervention.

Financement Action Logement

Sous-location Départementale

Malgré un contexte budgétaire contraint, le dispositif a été renforcé par l'ouverture de 10 places supplémentaires destinées aux jeunes sortant du dispositif d'APJM. Ces places jouent un rôle clé dans la fluidification des parcours des Mineurs Non Accompagnés (MNA).

Financement Conseil Départemental de l'Ain

INSERTION PAR LE LOGEMENT ET INTERMÉDIATION LOCATIVE

Pension de Famille (Saint-Denis-lès-Bourg)

Après l'incendie de septembre, la priorité a été le relogement des résidents en structures hivernales puis en résidences sociales. Le taux d'occupation de la pension de famille, à 96%, est dans la fourchette haute de ce qui est observable au niveau national.

Financement DDETS de l'Ain.

Pension de Famille (Divonne les Bains)

La pension de famille de Divonne conserve son aspect particulier du fait de son territoire d'implantation. Elle accueille moins de personnes en grande précarité et / ou en situation de fragilité importante. En revanche, elle accueille plus de personnes en situation d'emploi. Les premières sorties montrent que la durée moyenne de séjour est bien plus basse que ce que nous pouvons observer au niveau national, ce qui est en adéquation avec les observations que nous faisons du public.

Financement DDETS de l'Ain.

Résidences Sociales

Ouverture de la résidence "Bernadette Constans", axée sur le projet Mobilité/Emploi, complétant l'offre existante du Torterel. La résidence sociale B. Constans installée dans les locaux de l'ancien hôtel Kyriad, à Bourg en Bresse, permet, au travers de 40 logements de type 1, l'accueil de personnes en emploi et/ou en formation professionnelle, dont la principale problématique est l'absence de logement. La résidence sociale Torterel devrait être restituée à Grand Bourg Habitat en décembre.

Financement DDETS de l'Ain.

Logement Départemental Temporaire (LDT)

Un outil de proximité essentiel, à l'échelle de la commune ou de l'EPCI, pour apporter une réponse rapide aux ménages sans solution de logement immédiate.

Financement Conseil Départemental de l'Ain.

Allocation Logement Temporaire (ALT)

Dispositif de faible ampleur, il met en œuvre trois logements exclusivement sur la commune de Bourg en Bresse. En 2025, nous pouvons nous féliciter d'avoir ramené la durée moyenne de séjour à un niveau attendu pour ce type de prise en charge, autour de 6 mois.

Financement DDETS de l'Ain.



DYNAMIQUE PARTENARIALE ET ORGANISATIONNELLE

La gestion des crises de 2025 a renforcé les liens avec les partenaires institutionnels (Préfet de l'Ain, DDETS, Conseil Départemental) et les acteurs locaux. Cette coopération a été le socle de la continuité de service.

Sur le plan organisationnel, les conséquences de l'agression de juillet ont conduit à une réflexion profonde sur la sécurité au travail et la gestion des risques. La "solidarité contributive" évoquée dans les différents rapports souligne que la réussite des missions sociales en 2025 est indissociable du soutien mutuel entre les services.

PERSPECTIVES 2026 : VERS UN AVENIR CONSOLIDÉ

Fort de cette résilience, le Pôle Logement aborde 2026 avec des objectifs clairs :

- **Expertise VVI (victime de violences intrafamiliales)** : Regroupement envisagé des places dédiées aux victimes de violences (ALT et HU) sous une direction unique pour renforcer l'expertise.
- **Réintégration** : Retour des résidents à la Pension de Famille de Saint-Denis prévu pour mars 2026 après les travaux de remise en conformité.
- **Fluidité** : Poursuite de la captation de logements dans le parc privé (IML) et optimisation de la durée des séjours en ALT pour favoriser l'accès au logement pérenne.

CONCLUSION

Si l'année 2025 a été celle de l'épreuve, elle a surtout été celle de la preuve : celle de l'engagement indéfectible de l'Association Tremplin auprès des plus fragiles, même dans les tempêtes les plus sombres. Le pôle logement en ressort plus uni, avec une humanité partagée et une confiance renouvelée en son action collective.

INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



IAE

2025

Les salariés en insertion (contrat CDDI), accompagnés dans leur parcours par des Conseillers en Insertion Professionnelle (CIP) et des Encadrants Techniques d'Insertion (ETI), sont employés dans nos Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI).
Tremplin réalise cette année un taux de sorties dynamiques de 40%.

LE PÔLE ALIMENTAIRE

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ

Le Pôle alimentaire regroupe différentes activités :

- La cuisine centrale : locaux professionnels équipés de 600 m2 bénéficiant de l'agrément sanitaire et de la certification BIO pour les activités de Traiteur solidaire, Traiteur événementiel, Bocalerie / Légumerie
- Le Restaurant social Tremplin
- Le Restaurant du Village AFPA en gestion de marché
- Une exploitation maraîchère en agriculture biologique

8 encadrants techniques, professionnels des métiers de la restauration et du maraichage sont au service de la professionnalisation d'environ 80 salariés en insertion...

En 2025, le pôle a poursuivi sa **progression (+30 %)**, notamment liée aux partenariats mis en place avec La sauvegarde 01 et Alfa3a pour répondre au besoin en restauration de leurs usagers.

Ces partenariats sont aussi une opportunité de travailler auprès des usagers autour de la thématique alimentaire, l'éducation au goût, à la cuisine, la découverte des cultures locales, la sensibilisation à l'équilibre alimentaire... Un développement des volumes de production nous permet de mettre nos salariés CDDI en situation de travail qu'ils pourront retrouver dans les établissements « cuisine centrale et restauration collective ».

En 2025 :

1250 K € de CA
(+ 17%)



246 000 repas cuisinés
(+ 14%)



LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Traiteur événementiel

L'activité de portage de repas auprès des publics fragilisés et isolés a poursuivi son **développement : + 20%** autour des partenariats en cours auprès de plusieurs CCAS du bassin, de la Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays de Cerdon mais également en direct auprès des particuliers ; notamment par le bouche à oreille de clients très satisfaits de nos prestations.

Une veille sur de nouveaux marchés sera réalisée sur 2026 afin de poursuivre ce développement. Ce dernier permet de travailler et de former nos CDDI sur de nouvelles compétences : mise en place de plans alimentaires, de menus, de réalisation de recettes du référentiel du CAP cuisine...

Restaurant social AFPA

La fréquentation a été relativement stable entre 2024 et 2025 avec une tendance d'accueil de publics extérieurs en augmentation et une réduction de la fréquentation des publics en formation.

Plus qu'un restaurant d'entreprise, le restaurant AFPA, représente un réel lieu d'échange, de rencontre, de collaboration... qui s'inscrit complètement dans le cahier des charges du Label «Village» obtenu par le centre AFPA de Bourg.

Restaurant social

L'activité du restaurant social sur le site principal de Tremplin, chemin d'Eternaz, a quant à elle, permis de poursuivre la professionnalisation des salariés CDDI dans les métiers de la cuisine et du service en salle en proposant toujours une alimentation de qualité au bénéfice des publics les plus fragiles et en renforçant la vocation sociale du lieu par la mixité des clients accueillis.

L'activité a également connu une augmentation (+15%) au service des publics les plus précaires du territoire.

Bocalerie

Implantée sur le site de la cuisine centrale, la bocalerie poursuit son activité de manière assez stable avec une production annuelle moyenne de **3000 bocaux** ; proposant une **gamme de 7 recettes**.

Ces productions sont, pour partie (1/3), proposées aux clients du jardin de Villars les Dombes, qui bénéficient d'un abonnement aux paniers hebdomadaires ; et pour le reste en vente sur le magasin à la ferme, les marchés Tremplin ainsi qu'auprès de distributeurs spécialisés.



Légumerie

La mise en place d'un contrat cadre avec la Mairie de Bourg en Bresse pour la fourniture de légumes bruts et transformés à l'Unité de Production Culinaire Flexible (cuisine centrale des écoles de la ville) a permis de lancer l'activité de manière opérationnelle.

Nous proposons ainsi une gamme d'une quinzaine de légumes transformés pour permettre aux professionnels de la restauration collective notamment, de bénéficier de produits locaux, BIO et prêts à l'emploi.

L'année 2026 marquera le lancement de nouveaux partenariats, avec l'appui de la Chambre d'agriculture de l'Ain et du Département. Une rencontre a été organisée en début d'année, avec les chefs de cuisine des collèges du bassin afin de leur présenter notre activité.

Un recensement des habitudes d'achat et des besoins est en cours et des rencontres par établissement seront rapidement mises en œuvre afin de leur faire profiter de notre gamme actuelle et de poursuivre le développement de notre activité.

Des modèles de production et d'insertion au service de la professionnalisation des salariés :

Ces nouvelles activités de bocalerie/légumerie permettent une réelle montée en compétences de nos salariés en insertion mais également de nos permanents qui sont devenus des professionnels sur ces nouveaux métiers au croisement de la restauration, de l'atelier de transformation et de l'agro alimentaire.

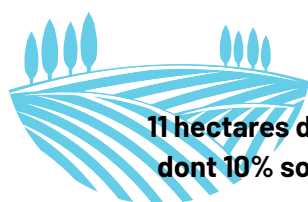
Le jardin BIO de Villars les Dombes

C'est un outil de professionnalisation aux métiers de maraicher, agent d'entretien en espaces verts, tractoriste, factotum, chauffeur livreur, préparateur de commandes et vendeurs. L'équipe se compose d'une cheffe de culture, d'un encadrant technique et d'un animateur d'atelier pour accompagner une quinzaine de salariés.

La commercialisation de nos légumes se fait auprès :

- des particuliers, en vente directe au magasin du jardin et via les paniers hebdomadaires.
- des professionnels de la restauration : Réseau Biocoop, épiceries spécialisées BIO, parc des oiseaux, collèges et MFR, restaurants....
- des salariés d'entreprise par une proposition de marchés d'entreprise.
- de nos autres ateliers : traiteur solidaire, traiteur évènementiel, restaurant village AFPA, restaurant social, légumerie / bocalerie.

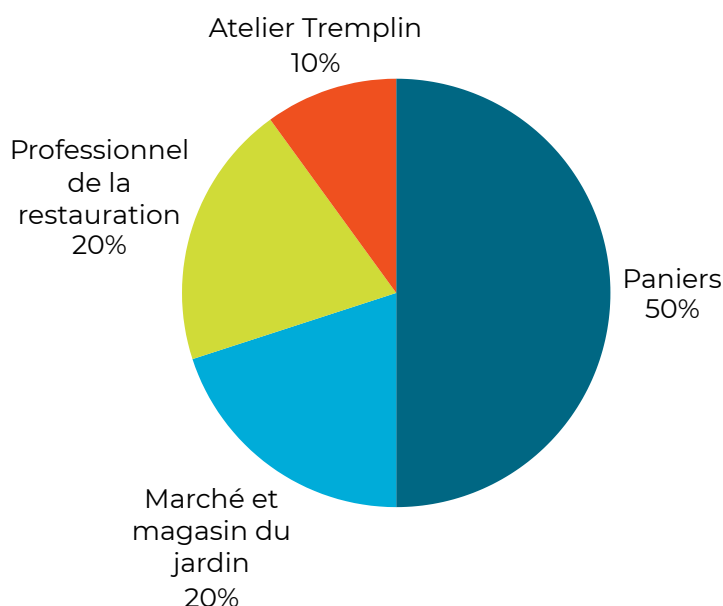
Quelques chiffres :



**11 hectares de culture
dont 10% sous serre**



**115 tonnes de légumes
récoltées et vendues**



La production maraichère a poursuivi son augmentation de volume (+6%) du fait d'une fertilité des sols qui s'améliore chaque année, de la professionnalisation de nos salariés CDDI, mais également de l'augmentation des surfaces cultivées depuis la fin d'année 2024.

À savoir qu'une part plus importante de légumes Bio issus du jardin a été intégrée à toutes nos productions de restauration que ce soit en traiteur solidaire, traiteur évènementiel, restaurant village AFPA, restaurant social ; pour renforcer le bien manger local et de qualité pour les publics en précarité.

Pour 2026, dans l'objectif de renforcer le « Bien manger local » sur le territoire et d'approvisionner plus largement les professionnels de l'alimentaire, c'est dès la mise en place du plan de culture (à l'automne 2025) que nous avons recensé et intégré les besoins de chacun.



Entretien des locaux

Au sein de notre atelier d'entretien des locaux, 7 salariés en CDDI se sont mis au service des besoins de l'association mais également de quelques clients externes. Des passerelles sont mises en place entre les ateliers restauration et entretien pour permettre une montée en compétences plus globales des salariés sur ces métiers en tension.

LE PÔLE COLLECTE ET RECYCLAGE

LES RECYCLERIES

L'année 2025 a été marquée par **l'ouverture de la Recyclerie de la Dombes**, à Châtillon-sur-Chalaronne, fin janvier 2025. Tremplin, ayant répondu aux critères de l'appel à délégation de service public lancé par la Communauté de communes de la Dombes, a été choisi pour en assurer la gestion. La recyclerie se trouve sur le tout nouveau site de la déchetterie de la commune, dans un bâtiment à haute qualité environnementale. D'une superficie de 1000 m², le site comprend plusieurs espaces :

- une grande zone de vente
- des espaces pour le stockage des marchandises
- des petits ateliers dédiés à la réparation, au nettoyage et à la remise en état des objets
- un sas pour la réception des dons des usagers

Sa particularité réside dans le fait qu'elle soit située sur le même site que la déchetterie de Châtillon-sur-Chalaronne, ce qui permet aux particuliers de déposer facilement les objets réutilisables avant de jeter leurs déchets. Aussi, nos équipes d'agents valoristes collectent chaque jour les dons laissés des usagers dans les quatre déchetteries de la Communauté de communes. Après une phase de mise en place, ce fonctionnement, ainsi que le magasin ont rapidement attiré les usagers et la clientèle.



Ce nouveau site a ajouté une activité supplémentaire à l'organisation. Cette expansion a nécessité une mise en place rigoureuse afin de garantir un lancement réussi. L'une des principales difficultés rencontrées a été la gestion de la répartition des ETP pour assurer le bon démarrage de cette recyclerie. En effet, pour réussir cette phase d'implantation, il a été nécessaire d'adapter le nombre d'ETP initialement alloués à la structure en 2025, et de réorganiser les ressources humaines entre les différents ateliers de l'association. Cette répartition, bien que délicate, a permis de maintenir une activité fluide sur tous les sites tout en répondant aux exigences de la nouvelle recyclerie. Grâce à cette réorganisation, nous avons pu lancer la recyclerie de la Dombes dans de bonnes conditions, en veillant à ce que tous les aspects opérationnels soient couverts sans compromettre les autres projets en cours.

La **Recyclerie de Viriat** a maintenu son activité dans la continuité, poursuivant ses objectifs de gestion durable et d'économie circulaire. Parallèlement, le magasin Ô Fil du Temps a poursuivi son activité commerciale en s'adaptant constamment aux stocks collectés par la recyclerie. L'offre du magasin a ainsi évolué en fonction de la disponibilité des marchandises, tout en restant fidèle à son engagement pour l'économie circulaire.

Depuis le mois de mai, de nombreuses améliorations concernant l'organisation du travail sur le site ont été mises en place. Parmi les principales, on note l'optimisation des processus de stockage des matériaux, ainsi que l'amélioration de l'efficacité des tournées de collecte en déchetterie, permettant ainsi une gestion plus fluide et une meilleure répartition des ressources.

Un changement dans la nature des dons

Cette année, un phénomène marquant a été le changement significatif dans la nature des dons collectés en déchetteries. En effet, **une quantité bien plus faible de mobilier, d'électroménager et de vélos** a été récupérée par rapport aux années précédentes. Cette baisse a eu un impact direct sur l'activité commerciale du magasin Ô Fil du Temps de Péronnas. La réduction de ces types de dons a modifié la nature des produits disponibles à la vente, rendant nécessaire une réadaptation des stratégies commerciales du magasin.

TEXTILE 360

Dans le cadre de la poursuite de notre projet « Textile 360 », **nous avons rempli notre objectif de ne plus exporter de textiles usagés collectés, dès l'été 2025**. L'année écoulée a donc été décisive pour renforcer la mise en œuvre de ce projet. Dans ce contexte, l'IAE textile a dû continuer sa transformation et s'ajuster aux nouvelles exigences.

En effet, la réduction continue de l'exportation des Textiles, Linge et Chaussures (TLC) (seulement 6% d'exportation en 2025 contre 18% en 2024 et 38% en 2023) a nécessité une révision de notre modèle économique, mais aussi de notre productivité, afin de maximiser l'écoulement des matières en réemploi local et en recyclage. **L'obtention de l'agrément «opérateur de tri» de l'éco-organisme Refashion au début de l'année 2024, reconduit pour 2025**, nous a permis de bénéficier d'un soutien financier. Ce soutien compense partiellement les pertes financières engendrées par la diminution de l'export, mais il n'est pas suffisant pour combler l'intégralité du manque à gagner. Nous avons donc dû renforcer et formaliser certains partenariats, amorcés en 2024, avec des recycleurs spécialisés, en les contractualisant. Ces partenariats incluent notamment :

- La transformation des matières telles que le coton, le jean, et une partie du synthétique, qui sont convertis en matériaux isolants (**entreprise BUITEX, Groupe SEMIN**).
- Des solutions pour les semelles de baskets, qui sont broyées pour être réutilisées dans la fabrication de nouvelles semelles, de revêtements de terrains de sport ou de pistes cyclables (**entreprise The 8 Impact**).
- En 2025, nous avons également concrétisé notre **partenariat avec l'éco-organisme Ecomaison** pour la gestion du DTPCO (Décoration textile, peluche, couettes et oreillers) non réemployable. Ce partenariat a ouvert de nouvelles perspectives pour la valorisation de nos produits en fin de vie et a contribué à élargir notre réseau de partenaires responsables.

Chiffres clés :



Dans un contexte économique et commercial parfois difficile, il est primordial de trouver des solutions innovantes pour maintenir et **augmenter la visibilité ainsi que la rentabilité de nos points de vente**. La priorité reste le réemploi local, un axe fondamental qui nous permet non seulement de répondre aux enjeux environnementaux actuels, mais aussi d'encourager une économie circulaire et durable. Pour ce faire, nous avons intensifié nos efforts en matière de réemploi de textiles. Notre objectif est d'écouler un volume plus important de vêtements réemployables. Nous avons mis en place des **partenariats stratégiques avec des revendeurs locaux, notamment des fripiers et des artisans spécialisés dans l'upcycling (entreprise WecaMeca)**. Ces collaborations permettent non seulement d'élargir notre réseau de distribution, mais aussi d'offrir une seconde vie aux produits, en réintégrant des pièces de textile dans la chaîne de valeur locale.

Dans une conjoncture économique difficile, l'adaptation de notre stratégie commerciale est indispensable. Nous avons donc opté pour plusieurs ajustements dans la gestion de nos points de vente, afin de dynamiser l'activité et de mieux répondre aux attentes des consommateurs. Parmi ces ajustements, plusieurs leviers ont été activés :

- **Opérations promotionnelles** : afin de stimuler la demande et attirer une clientèle plus large, nous avons lancé des campagnes promotionnelles ciblées sur certains produits. Ces promotions permettent de maximiser les ventes tout en restant aligné avec nos valeurs de réemploi et de consommation responsable.
- **Amélioration de la présentation de l'offre** : nous avons également repensé la présentation des produits en magasin. La mise en avant des articles réemployés dans un cadre attractif et stylisé a permis de renforcer l'attrait pour ces produits, tout en valorisant leur caractère unique et responsable. L'objectif est de rendre l'achat de vêtements de seconde main non seulement une alternative écologique, mais aussi un geste esthétique et mode. Ces événements qui ont rencontré un franc succès, ont permis de renforcer notre présence locale, de créer du lien avec nos consommateurs. Ces braderies ont également été une excellente occasion de faire connaître nos produits de manière plus accessible tout en valorisant les articles invendus ou en surplus.
- **Grandes braderies** : nous avons mis en place des ventes exceptionnelles sous forme de grandes braderies. Ces événements permettent d'écouler rapidement des stocks tout en offrant aux consommateurs des prix attractifs. Ils créent également un véritable moment de convivialité autour de l'économie circulaire, renforçant l'image de notre association comme acteur local engagé.

En résumé, notre stratégie repose sur un ensemble d'actions complémentaires visant à dynamiser le marché local tout en renforçant notre engagement envers le réemploi. Nous cherchons à créer un cercle vertueux où nos actions commerciales profitent non seulement à notre activité, mais aussi à l'ensemble de l'écosystème local.

*Braderie novembre 2025
Marché Couvert*



En somme, cette année a été riche en évolutions stratégiques. Notre engagement dans des partenariats durables, le renforcement de notre réseau de recycleurs, et le développement de nouveaux canaux de vente comme les fripiers et les braderies ont contribué à orienter notre activité vers une croissance plus responsable et locale. Nous sommes désormais mieux préparés à affronter les défis futurs, tout en poursuivant notre mission d'intégration des principes de l'économie circulaire dans toutes nos démarches.

La diminution des exportations au cours de l'année passée résulte d'un choix stratégique délibéré, visant à renforcer nos engagements en matière d'environnement et de responsabilité sociétale, dans le cadre de notre initiative « Textile 360 ». L'objectif, fixé en 2022, de mettre un terme aux exportations a été atteint en septembre 2025. Nous sommes fiers d'annoncer que :

Grâce au projet Textile 360, Grand Bourg Agglomération est le premier territoire de France à revaloriser 100% de sa collecte, soit zéro déchet textile à l'export.

*Balles de textile
Centre de tri 1*



LE PÔLE LYONNAIS

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ

L'équipe de l'ACI Lyonnais de Tremplin accompagne des salarié.e.s en insertion sur quatre activités distinctes :

- **La menuiserie** : Elle regroupe des activités de production de mobilier pour les appartements des pôles logement et hébergement de Tremplin; la rénovation de mobilier ancien; la livraison de meubles pour l'association Banque solidaire de l'équipement.
- **La confection textile avec l'atelier couture** : confection à façon pour des petites marques de la région lyonnaise et création diverses : sacs cabas, bananes....
- **La vente avec la boutique Seconde Mode** : le magasin propose du textile de seconde main au prix unique de 6€ le kilo.
- **Le tri textile avec le centre de tri 3** ouvert le 12 octobre 2025 : L'ouverture de centre de tri permettra d'augmenter la capacité de collecte et de tri. Il favorisera notamment l'approvisionnement de l'entreprise Buitex pour la production d'isolants biosourcés.

CHIFFRES CLÉS


40 salariés dont 34 en CDDI

Avec l'arrivée de :
Wissem REBAI (CIP)

Mohamed BENCHABIRA (ETI Seconde Mode)
Jean Stanislas DIOUF (ETI CT3)


+ 44 % de chiffre d'affaires


47% de sorties positives

LES MOMENTS CLÉS DE 2025

Givors : première commune de la Métropole de Lyon à faire confiance à TREMPLIN pour sa collecte de textiles !

Premier partenariat avec une commune de la métropole de Lyon ; en mars 2025, une convention avec la ville de Givors a été signée pour commencer à collecter les TLC sur leur territoire. En coordination étroite avec les agents de la Ville, et grâce à un financement de la métropole de Lyon, 8 points d'apport volontaire ont ainsi été déposés dans la commune, couvrant tous les quartiers clefs de Givors.

Ouverture du centre de tri

10 personnes en CDDI en tant qu'agents de tri et manutentionnaires/caristes et un encadrant technique ont été recrutés dans le cadre du lancement de ce 3ème centre de tri. Ce centre voit le jour suite à la création d'une **Joint Venture Sociale, baptisée Impact, avec le groupe SEMIN**, acteur majeur du bâtiment durable, via sa filiale Buitex. Ce centre va permettre d'accroître la collecte et le tri des textiles usagés, notamment du coton, en vue de leur valorisation en isolant biosourcé (Cotonwool). Au premier étage du bâtiment, l'**atelier de conception et de confection textile Wecameca** apporte son expertise en économie circulaire et son savoir-faire. Sa présence vient renforcer l'écosystème du site en y intégrant des solutions concrètes de réemploi et de transformation des matières.



Chantier résidence sociale Bernadette CONSTANS

L'équipe de la menuiserie a (beaucoup) travaillé sur le projet de transformation de l'ancien hôtel KYRIAD de Bourg-en-Bresse en résidence sociale pour l'association. Après plus d'un an et demi de travaux, la résidence a enfin été inaugurée !

Ils ont notamment réalisé :

- Le meuble d'accueil du cabinet médical (au rez-de-chaussée de la résidence sociale)
- Les kichenettes des chambres



Marché de Noël - Westfield Part Dieu

Pour la 3^{ème} année consécutive, le Grenier à participé – aux côtés d'autres ACI investies dans CONVERGENCE Lyon à un marché de Noël au cœur du centre commercial de la Part Dieu, dans un espace de 150m2.

Portée par la MMIE (Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi), la Métropole de Lyon, la ville de Lyon et Westfield La Part-Dieu, cette initiative invite chacun à préparer les fêtes en privilégiant le local, le durable et l'engagement social.

Du 1er au 14 décembre, cet espace a mis en lumière les créations de salariés en insertion issus du dispositif Convergence Lyon (AIDEN Solidaire, AJD Mirly, Armée du Salut, Tremplin).

Vêtements, accessoires, mobilier, gourmandises, articles de seconde main, jouets ou encore vélos : autant d'objets revalorisés qui témoignent de leur savoir-faire, de leur potentiel et du sens donné à leur travail.



ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL

ASP



2025

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ

Le pôle ASP a pour objectif d'accompagner des personnes dans la progression de leur **parcours social et professionnel**, en proposant un accompagnement global et individualisé. Il vise à lever les freins à l'insertion, à renforcer l'autonomie des publics et à favoriser l'acquisition des savoirs de base. À travers des actions de remobilisation et un suivi adapté, le pôle soutient l'élaboration et la concrétisation de projets d'activité, de formation ou d'emploi.

Ingénierie Socio-professionnelle

L'année 2025 marque une étape de consolidation du service ISP, avec un renforcement significatif de l'équipe et une clarification des fonctions. Trois postes ont été créés dans l'Ain, permettant d'élargir les capacités d'intervention tant sur le champ social que professionnel :

- Un poste d'**intervenante sociale sur l'IAE** a permis de mieux répondre aux situations sociales complexes, notamment en l'absence de relais externes. En six mois, 55 salariés en CDDI ont bénéficié de 274 heures d'accompagnement social. Avec 6,5 % du temps global dédié à l'accompagnement social et 357 personnes accompagnées sur des problématiques de santé, les données confirment une prégnance importante des freins périphériques à l'emploi. Le renforcement de cette fonction apparaît ainsi comme un levier structurant pour sécuriser les parcours.
- L'intervention d'une **CIP sur le pôle hébergement** a permis d'intégrer plus systématiquement la dimension professionnelle dans les parcours de publics éloignés de l'emploi : 104 usagers accompagnés avec un taux de sorties positives de 52 %, témoignant de la pertinence de ce positionnement en amont de l'insertion professionnelle.
- Par ailleurs, le développement d'**un accompagnement dédié sur Campus et Covetech** (effectif début 2026) illustre une extension des publics suivis, incluant désormais des apprenants hors CDDI et des jeunes (APJM), tout en maintenant un appui aux salariés en insertion.

**526 salariés CDDI
accompagnés**



268 recrutements

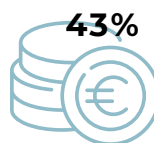


dont

**19% avec une
RQTH**



**43% bénéficiaires
du RSA**



L'intensité de l'accompagnement se traduit par :

**12 000 heures
de formation**



**2 755 heures
d'entretiens individuels**



**accompagnement
langue française**



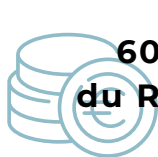
Ces éléments mettent en évidence des parcours longs (**18 mois en moyenne**) et exigeants, nécessitant une articulation étroite entre accompagnement, montée en compétences et mise en situation professionnelle.

La formation à la méthode IOD (Intervention sur les Offres et les Demandes) engagée en 2025 constitue un levier intéressant pour renforcer les liens avec les entreprises et favoriser les immersions. Ainsi, des outils de mise en situation ont été mobilisés permettant la mise en place de **49 Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel et 23 stages inter-ACI**. Le développement du lien entreprises (180 entreprises partenaires, 68 CDDI accompagnés spécifiquement par la chargée de relation entreprises) constitue un point d'appui, mais reste à consolider pour augmenter le volume de sorties vers l'emploi durable.

Pour 2026, les enjeux portent sur la consolidation de l'articulation entre accompagnement social et professionnel, afin de mieux sécuriser les parcours des publics les plus fragilisés. Le développement des liens avec les entreprises devra être poursuivi pour favoriser les mises en situation et les sorties vers l'emploi durable. La diversification des publics accompagnés implique également d'adapter les modalités d'intervention et de renforcer la lisibilité de l'offre de service. Enfin, la structuration engagée du service devra permettre d'harmoniser les pratiques tout en maintenant une capacité d'adaptation aux spécificités des dispositifs et des territoires.

Ainsertion +

Au premier semestre 2025 (1er janvier au 30 juin), on compte :



**600 bénéficiaires
du RSA accompagnés**



**1 629 entretiens
d'accompagnement**

Cette activité s'est déroulée dans un contexte particulier, marqué par la préparation à la fin du dispositif porté par le Département, avec des impacts sensibles sur les professionnels et les publics. Malgré ces évolutions, les référentes RSA ont maintenu un fort niveau d'implication, assurant la continuité et la qualité de l'accompagnement. Le taux de contractualisation des bénéficiaires soumis aux droits et devoirs est ainsi resté supérieur à 90 %.

Les changements organisationnels survenus au cours du dernier trimestre, notamment liés aux départs de référentes, ont suscité des inquiétudes chez les bénéficiaires et fragilisé certaines démarches d'insertion. Les entretiens ont notamment été marqués par des interrogations sur la fermeture du service et les orientations futures. Au terme de 20 années d'intervention, nous souhaitons remercier l'ensemble des professionnels qui, par leur engagement et leur humanité, ont fait vivre le service et accompagné avec exigence et bienveillance les bénéficiaires tout au long de ces années.

LES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS

Programme EMILE

Le programme EMILE (Engagé-es pour la mobilité et l'insertion par le logement et l'emploi) s'est achevé pour Tremplin au 31 décembre 2025, après l'organisation du séminaire d'été ayant réuni les financeurs, les opérateurs amont et aval, les partenaires ainsi que les personnes accompagnées, en cours de parcours ou sorties du dispositif.

En 2025, 12 candidats ont été installés, portant à 20 le nombre total d'installations réalisées depuis le lancement du programme en octobre 2022.

Dispositif “Premières heures en chantier”

Le programme « lères heures en chantier » s’adresse à des personnes en grande précarité (parcours de rue, hébergement d’urgence, absence de logement), sans prérequis autre que la motivation. Il propose une reprise très progressive de l’activité, adaptée aux capacités de chacun.

L’accompagnement repose sur un suivi socio-éducatif renforcé, permettant de lever les freins périphériques à l’emploi (logement, santé, isolement) et de favoriser l’appropriation des codes du travail dans un cadre sécurisant. Les personnes s’engagent également dans des démarches complémentaires en dehors du temps de travail : entretiens individuels, orientations vers des partenaires extérieurs et participation à l’action collective « café des lères heures ». Cet accompagnement pluriel favorise la recréation de liens sociaux, le partage d’expériences et le renforcement de la confiance en soi et de l’estime de soi.

20 personnes accompagnées  ayant conduit à **7 sorties** : **1 formation**  **4 contrat CDDI**  **2 missions d’intérim**

Le programme DIRE

Le programme DIRE (Dispositif d’Insertion et de Retour à l’Emploi), lancé en 2025 dans le cadre d’un consortium avec les associations ARES et CAPSO, s’adresse à des publics « invisibles », peu engagés dans les dispositifs classiques. Il repose sur des démarches d’aller-vers et de repérage. D’une durée de 6 à 12 mois, cet accompagnement social et professionnel combine entretiens individuels et ateliers collectifs. Il vise la remobilisation des participants, le renforcement de la confiance en soi et le développement de leurs compétences, en vue d’un retour progressif vers l’emploi.

L’accompagnement s’articule autour de plusieurs axes : découverte des ressources du territoire, création de lien social et élaboration d’un projet professionnel adapté. Il comprend une phase de remobilisation, puis une phase orientée vers l’emploi et l’autonomie, avec un suivi personnalisé incluant immersions professionnelles et rencontres avec des recruteurs.

Un co-accompagnement avec le RPE est mis en place en fin de parcours afin d’assurer la continuité des démarches après la sortie du dispositif.

CAMPUS

Le centre de ressources Campus propose des formations centrées sur les savoirs de base : mathématiques, numérique et français langue étrangère (FLE) à destination des publics primo-arrivants signataires d’un Contrat d’Intégration Républicaine (CIR) depuis moins de cinq ans.

L’accompagnement repose sur des parcours individualisés, adaptés aux niveaux des apprenants, de l’alphabétisation jusqu’au niveau A2+ et à la remise à niveau. Les contenus pédagogiques sont ajustés afin de favoriser des apprentissages progressifs et durables. **La maîtrise de la langue française constitue un levier essentiel pour l’accès à l’emploi**, mais également pour l’insertion sociale et citoyenne. Dans cette perspective, le dispositif s’attache à développer les compétences linguistiques tout en favorisant l’autonomie des personnes dans leur quotidien.

Des actions partenariales viennent enrichir les parcours de formation, en favorisant la pratique du français, le lien social et l’intégration dans la vie locale. En 2025, deux initiatives ont particulièrement été développées sur Campus : les Cafés Citoyens et la participation au programme « Lire ensemble » avec l’UDAF. Ce dernier s’est décliné en plusieurs séances autour d’ouvrages « Facile à lire », animées par des bénévoles, permettant aux apprenants de s’exprimer, de créer du lien et de se familiariser avec la lecture.

Service des psychologues

Le service intervient de manière transversale au sein des dispositifs de Tremplin afin de soutenir les personnes accompagnées dans la prise en compte de leurs difficultés psychiques et leur parcours d'insertion. L'accompagnement repose sur des suivis individuels (entretiens de soutien, démarches thérapeutiques) et des actions collectives portant notamment sur la confiance en soi et la levée des freins psychiques. Des bilans spécifiques, dont des évaluations neuropsychologiques, permettent d'affiner les diagnostics et d'adapter les modalités d'accompagnement. Les psychologues interviennent également en appui aux équipes, en participant aux temps de synthèse et aux échanges. Tremplin réaffirme ainsi l'importance du travail pluridisciplinaire, garant de la complémentarité des approches et de la qualité des accompagnements.

Infirmier – agent de santé

Le service est composé de trois infirmiers diplômés d'État, intervenant auprès de bénéficiaires du RSA en rupture de soins et en difficulté d'autonomie dans leurs démarches.

En 2025, dans un contexte de réorganisation des dispositifs d'insertion, de changements de référents et de tensions sur l'offre de soins, l'équipe a adapté ses pratiques afin d'assurer la continuité des parcours. Les agents de santé ont également poursuivi leur participation aux actions collectives avec les partenaires locaux. L'année a été marquée par le départ de deux agents de santé au second semestre, compensé par l'arrivée de deux nouvelles infirmières, permettant de maintenir la dynamique engagée.

**199 personnes
accompagnées**



**1 250 entretiens
individuels**



**107 sorties
positives**

L'implication des professionnels et des bénéficiaires se reflète dans un taux d'absentéisme limité à 5 %, témoignant de la qualité du suivi proposé.

RESSOURCES HUMAINES



RH

2025

CHIFFRES CLÉS



**339 salariés en
insertion sur l'année**



**155 salariés
permanents**



**14 616 heures
de formation**

UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LA FIN DE DISPOSITIFS

L'activité de notre association en 2025 n'a pas été épargnée, **trois de nos dispositifs ont été stoppés : plateformes des BRSA (Bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active), Ainsertion PLUS et la MCIE**, remettant en cause pour certains des années de pratique et pour d'autres des démarrages beaucoup plus récents mais non moins prometteurs. Cette période mouvementée a profondément marqué les esprits des salariés, de la Direction, des administrateurs et des bénévoles.

Face à cette situation, la Direction a organisé des **rencontres collectives** afin de leur expliquer que ces fins de dispositif n'étaient absolument pas liées à leur travail mais uniquement à des décisions des services du Département de l'Ain. Elle s'est également engagée à faire à ces salariés toutes les propositions de poste correspondant à leurs compétences. Chacun d'eux a été reçu par la Directrice des Ressources Humaines. Ces entretiens ont permis d'échanger non seulement sur les perspectives professionnelles envisageables au sein de l'association, mais également sur les souhaits et les projets de chacun. L'objectif était de construire **des réponses adaptées** aux situations individuelles.

Tous les pôles de l'association ont fait bloc ensemble pour remettre en cause certaines organisations et penser différemment leurs pratiques. Le pôle Hébergement a notamment créer un poste de conseiller.ère en insertion professionnelle dans ses CHRS pour permettre aux usagers d'accéder plus rapidement à l'emploi. Le pôle ASP a quant à lui, imaginé un poste d'assistante sociale au sein de l'équipe des conseillères en insertion professionnelle afin d'accompagner au mieux nos CDDI dans l'ensemble de leurs démarches administratives. Tous ces postes ont été pourvus en interne et ont été proposés aux salariés dont les dispositifs se sont arrêtés.

Le niveau des échanges avec **les membres du CSE** et le timing des informations qui leur ont été transmises, ont permis aux élus de prendre la pleine mesure de la situation, de pouvoir aller à la rencontre de tous les salariés concernés et de leur apporter le soutien nécessaire dans chacune de leur démarche.

Enfin, une très bonne collaboration avec **les services de l'État** a également permis de trouver des solutions techniques qui ont aidé l'association à adapter les démarches pour les salariés. Certes, cette fin de dispositifs a été compliquée à vivre mais elle a mis en lumière une association **souple, flexible, capable de remettre en cause son organisation** pour sortir de ce type de crise de manière positive. De la même façon, Tremplin est une association qui a **des partenaires et un réseau** sur lesquels elle peut largement compter.

LA MISE EN PLACE D'UNE ENQUÊTE RPS (RISQUES PSYCHO-SOCIAUX)

Depuis plusieurs années, il a été décidé de mettre **la sécurité** au cœur de chacune de nos organisations. Ainsi est né le **DUERP (Document unique d'évaluation des risques professionnels)** des risques dits physiques avec une mise à jour annuelle qui permet de remplir nos obligations légales en la matière. Pour autant, nos démarches vont beaucoup plus loin.

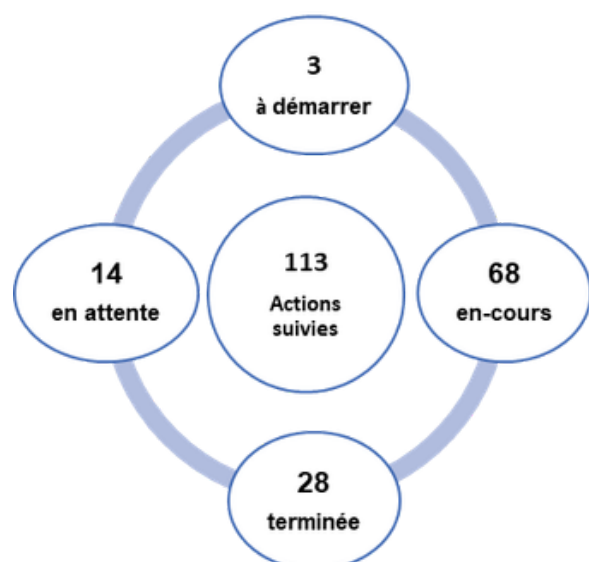
Le DUERP était géré à partir du service RH. Depuis 2025, chaque direction, responsable d'exploitation et chef de service gèrent directement le plan d'actions lié à son service. Dans cette démarche, ils travaillent en collaboration avec la chargée de sécurité et effectuent des points d'avancement tous les 6 mois.

L'association, au-delà des risques physiques, s'est penchée sur les **Risque Psycho-Sociaux (RPS)**. En effet, le cœur de notre activité et les publics accueillis (usagers ou CDDI) exposent les salariés à des risques : stress, violences internes ou externes, qui peuvent avoir des conséquences sur la santé. Il a donc été décidé de mettre en place un questionnaire anonyme, destiné à tous les salariés permanents, sur ces risques. Un cabinet d'avocat spécialisé sur ce thème nous a accompagné sur l'ensemble de la démarche.

Les salariés ont répondu à une vingtaine de questions (Taux de participation aux questionnaires de plus de 70%). Les résultats ont été analysés par un **comité de pilotage** créé pour l'occasion. Il représente l'ensemble des pôles y compris le CSE ainsi que la chargée de sécurité. Ce COFIL a fait des **propositions d'axes d'amélioration par pôle** sur la base de leur vécu mais également grâce à des préconisations de l'INRS adaptées au milieu du social. Chaque Direction a repris les préconisations afin de lister les actions déjà en place ou bien d'en définir de nouvelles. De là, est né un plan d'actions de 113 lignes dont l'avancement est analysé par le COFIL de manière trimestrielle puis présenté à la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT). Ce **plan d'actions** comme tous les DUERP est **évolutif** dans le temps, afin de s'adapter sans cesse au contexte de l'association.

Cette démarche est d'autant plus importante que notre public change et que nous devons rester vigilants quant aux impacts qu'il a sur la santé physique et mentale des salariés. Un nouveau questionnaire sera mis en place au début de l'année 2027 afin de voir si le plan d'actions a porté ses fruits.

Avancement du plan d'actions au 31/12/2025



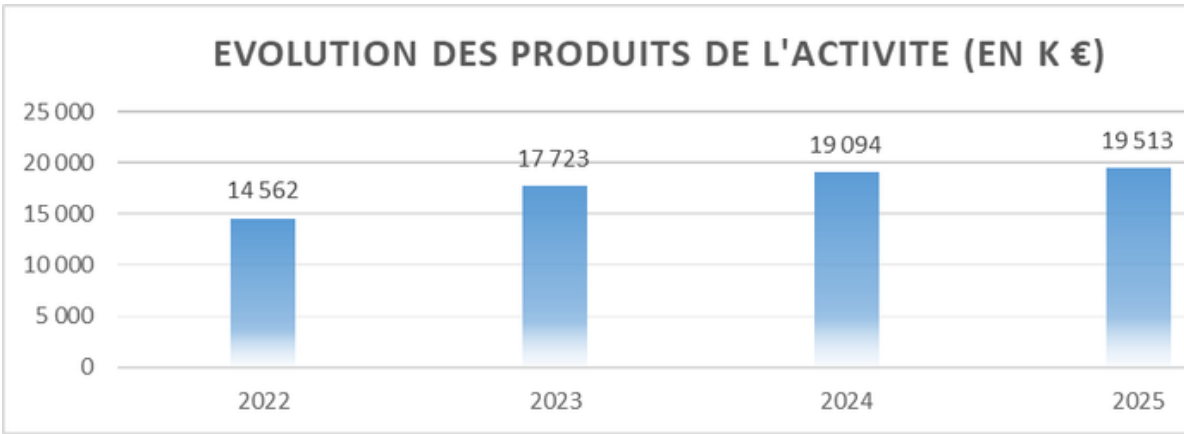
DONNÉES FINANCIÈRES

FINANCES



2025

Les produits des activités de Tremplin ont augmenté de 2 % en 2025.



Les activités du secteur économique ont évolué de 16%.

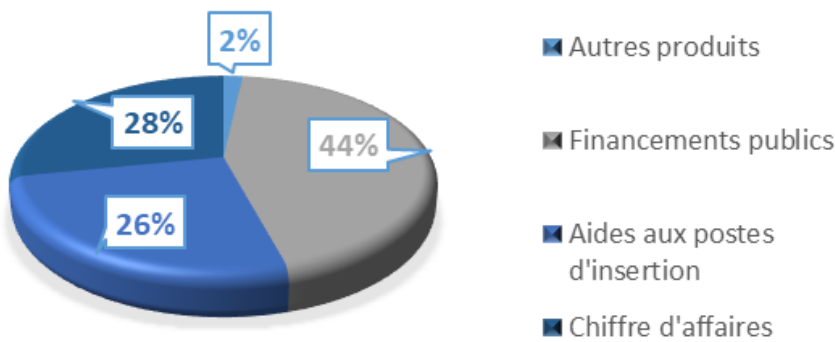
Sur le secteur textile, on notera en 2025 l'impact du programme Textile 360. L'association répond aux objectifs de sa convention avec Refashion en lien avec son agrément. **Les produits de l'activité de production des centres de tri ont augmenté de 53%.**

Sur **le secteur alimentaire**, les différents marchés de livraison de repas pour des centres d'hébergement et portage de repas, ont permis **une croissance de 22 %** en 2025. La cuisine centrale a produit 246 000 repas en 2025 soit 14 % de plus qu'en 2024.

Les recettes générées par les activités de gestion locative ont augmenté de 12 %. Le programme d'acquisition-réhabilitation de la résidence sociale Bernadette Constans s'est achevé fin 2025 et va permettre l'accueil des nouveaux résidents.

Pour la première fois depuis plusieurs années, **les financements publics ont diminué de 7%.** **L'association a subi une baisse de 35% des financements du Conseil Départemental sur les crédits de l'insertion.**

RÉPARTITION DES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ

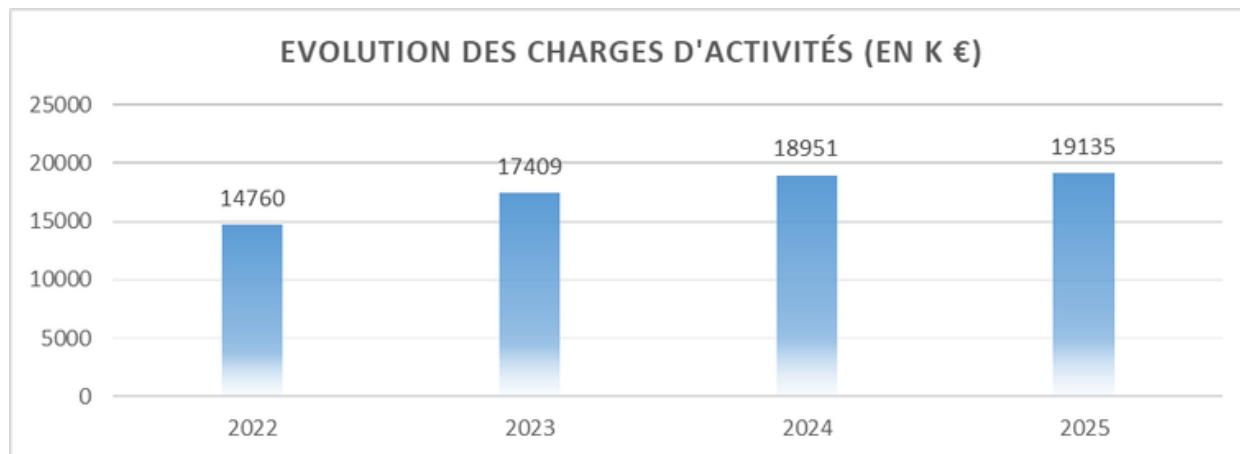


Les charges des activités de Tremplin ont augmenté de 2 % en 2025

On notera une **augmentation du coût des locaux** en 2025 de **4%**. Cette dernière est principalement liée à l'augmentation des contrats d'énergie (électricité et gaz). Le poste de dépense lié à la prestation sécurité a également fortement augmenté car l'association a décidé d'externaliser à nouveau les postes de veilleurs de nuit au CHH Nodet et Brou pour la période hivernale 2025.

Les charges de personnel représentent 59 % des dépenses d'exploitation de l'association. Elles ont **diminué de 3 %**.

La dotation aux amortissements, dépréciations et provisions augmente de 10 %.



L'exercice 2025 se clôture sur **un déficit de 150 K €**. Cette situation résulte d'un ensemble de facteurs conjoncturels et structurels qui ont fortement affecté l'activité et l'équilibre financier de l'association :

1. La baisse importante des financements dédiés à l'insertion décidée par le Conseil départemental. Les annonces successives intervenues entre octobre 2024 et décembre 2025 ont contraint l'association à réorganiser son budget et son fonctionnement dans des délais particulièrement courts, limitant sa capacité d'anticipation et d'adaptation. Cette réduction des financements a conduit à une **diminution de certaines activités ainsi qu'à la fermeture de plusieurs dispositifs**. Ces réorganisations ont généré des coûts exceptionnels et des charges de restructuration qui n'ont pas été compensés par les financeurs. Au-delà de leur impact financier direct, **ces fermetures ont également eu des conséquences sur la performance sociale de l'association, avec une réduction des capacités d'accompagnement** et d'insertion des publics bénéficiaires.

2. Plusieurs régularisations de financements du Fonds Social Européen Plus (FSE+), portant sur des exercices antérieurs. Les modalités de gestion et de contrôle propres au FSE+, caractérisées par des délais de régularisation pouvant atteindre deux ans, ont conduit à des reprises et ajustements de financements qui ont pesé sur le résultat de l'exercice.

3. Les effets de l'inflation observée ces dernières années. L'**augmentation générale des charges d'exploitation, notamment des coûts de personnel, des dépenses énergétiques, des prestations externes et des fournitures**, n'a pas été intégralement compensée par l'évolution des financements publics. Cette hausse des coûts a contribué à la dégradation du résultat de l'exercice.

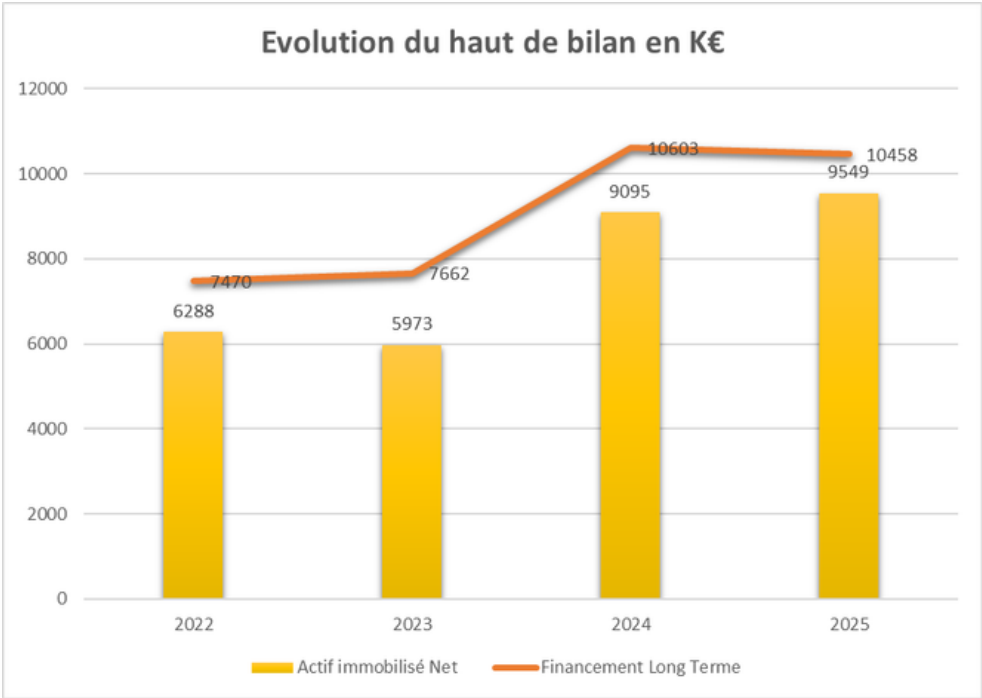
Malgré ce contexte particulièrement défavorable, le déficit constaté de 150 K€ reste mesuré au regard du volume d'activité de l'association et d'un **budget annuel de 19,6 M€**. Il représente moins de 1 % des ressources mobilisées sur l'exercice.

Ce résultat traduit la capacité de l'association à absorber une partie importante des chocs financiers subis au cours de l'année grâce aux mesures d'adaptation mises en œuvre, à la mobilisation des équipes et à une gestion rigoureuse des dépenses. Face à la baisse des financements, aux contraintes liées aux régularisations du FSE+ et à l'augmentation générale des coûts, des efforts constants ont été engagés pour préserver les activités, maintenir les emplois et garantir la continuité de nos missions d'accompagnement et d'insertion.

Pour autant, il convient de rester lucide. L'équilibre économique de l'association demeure fragile depuis plusieurs années. La tension croissante sur les financements publics, l'insuffisante prise en compte de l'évolution des coûts réels d'intervention et l'incertitude qui pèse sur certains dispositifs rendent l'exercice de nos missions plus complexe et limitent nos marges de manœuvre.

L'année 2025 a ainsi été marquée par des arbitrages difficiles et des réorganisations importantes, menés avec l'objectif de préserver l'essentiel et d'éviter une dégradation plus significative de la situation financière. Les actions engagées se poursuivront afin de consolider durablement l'équilibre économique de l'association tout en maintenant son impact social auprès des publics accompagnés.

Tremplin enregistre une **capacité d'autofinancement positive à hauteur de 309 K €**. Tremplin poursuit sa politique d'investissement en 2025. L'acquisition de nouveaux matériels, mobiliers et les différents travaux d'agencement dans les locaux s'élèvent à 318 K € en 2025. En parallèle, Tremplin a poursuivi les travaux dans sa Résidence Mobilité Emploi Bernadette Constans de 40 logements. La mise en amortissement sera réalisée au 01 janvier 2026. Le montant des engagements pour ce programme s'élève à 3 740 K €.



Vigilance sur la trésorerie et les investissements

La situation de trésorerie disponible diminue, elle passe de à 2 117 K € à **1 869 K€** en 2025.

La trésorerie et l'évolution du fonds de roulement constituent un point de vigilance majeur pour les années à venir. La baisse des financements d'exploitation, conjuguée à la raréfaction des financements dédiés à l'investissement, réduit progressivement nos marges de sécurité financières et nécessite une attention renforcée à nos équilibres financiers.

Dans ce contexte, l'association devra poursuivre un travail de fond sur sa stratégie de financement à court, moyen et long terme, tout en renforçant l'anticipation et la programmation de ses investissements afin de mieux identifier les besoins futurs et d'organiser les arbitrages nécessaires.

Pour autant, cette vigilance ne doit pas conduire à renoncer aux investissements. Ceux-ci demeurent indispensables pour **maintenir la qualité de nos activités, accompagner leur évolution et soutenir le développement de l'association**. L'enjeu consiste donc à **concilier une gestion prudente de la trésorerie avec une politique d'investissement cohérente et soutenable, au service de notre projet associatif**.

ILS NOUS SOUTIENNENT



*Liberté
Égalité
Fraternité*



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Délégation interministérielle
à l'hébergement et à l'accès
au logement



*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Cofinancé par
l'Union européenne**

NOTES

This image shows a full page of blank handwriting practice paper. It features 20 evenly spaced, light gray horizontal lines extending across the entire width of the page. The lines are uniform in thickness and color, providing a guide for letter height and placement. There are no margins, text, or other markings on the page.

NOTES

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.



Un toit, un emploi, un accompagnement

Rapport d'activité TREMP LIN 2025

Association TREMP LIN
623 chemin d'Eternaz
01000 Bourg-en-Bresse
www.tremplin01.org